AGROALIMENTAIRE: Coop Atlantique veut privilégier les éleveurs

La coopérative des magasins U, COOP ATLANTIQUE / **T :** 05.46.97.41.11 (siège social à Saintes/ Charente-Maritime) a décidé de mettre en place une solution qui élimine les intermédiaires entre les producteurs de viande et les consommateurs. Il permet de gratifier les éleveurs d'un gain en capital de 50 à 60 centimes le kilo de viande. www.coop-atlantique.fr